

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Les grèves de Marseille. — Le Congrès de Bourges. — La rupture Franco-Romaine.

A Marseille, la *look-out* des patrons et la grève des ouvriers sont sur le point de se terminer. Les négociations ont été reprises au lendemain de l'échec du président de la Chambre de commerce et l'initiative en a été M. Charles Roux, de la compagnie transatlantique. Or, on sait que c'est précisément chez les inscrits maritimes de cette Cie que le conflit a débuté. Les propositions de M. Roux ont paru sages au syndicat qui les a acceptées et il ne reste plus, semble-t-il, que des points de détail à régler pour que l'accord soit complet.

Evidemment les autres armateurs sont fort mécontents; ils font valoir qu'ils ne se sont engagés dans le *look-out* que par union d'intérêts avec le transatlantique et en vue d'une victoire définitive sur les ouvriers organisés; ils n'expliquent la défection de M. Charles Roux que par l'intervention ferme du gouvernement. Et il semble bien qu'en effet l'explication est juste.

Du côté des dockers, l'entente est plus difficile; ici encore ce sont les patrons qui ont pris l'initiative de renouer les négociations, mais les conditions offertes ont paru un recul. Les dockers objectent qu'ils ne se sont pas mis en grève, mais qu'ils ont simplement chômé par la volonté de leurs employeurs; ils déclarent qu'en conséquence ils ne reviendront pas sur le contrat de 1903. Tout fait prévoir qu'avant longtemps, le travail reprendra sur tous les chantiers de Marseille.

A Bourges, la Confédération générale du travail manuel a tenu son congrès annuel. Cette organisation d'ensemble existe depuis 1895; elle groupe tous les syndicats. Mais ces syndicats n'y sont pas représentés directement; c'est par Bourses du travail ou bien encore par Fédérations de métier ou d'industrie que se font les adhésions et chaque adhésion donne droit à un délégué.

Pour éviter les ruptures, il est déclaré dans l'art. 1 des statuts que la Confédération se développera en dehors de toutes les écoles politiques et se tiendra uniquement sur le terrain économique. Mais comme il est impossible au fond de délimiter nettement les deux terrains, si tant est qu'il y ait différenciation entre les deux choses, il est arrivé fatalement que les grosses questions de la politique ont pénétré l'ordre du jour des réunions.

Cette année on a discuté au congrès de Bourges de la plus grande vertu de « l'action directe » et du « réformisme » c'est-à-dire que devant la Confédération du travail a recommencé l'éternelle discussion soutenue au congrès d'Amsterdam. On sait que l'action directe n'a rien à voir avec la révolution dans la rue ni avec la violence anarchique; elle signifie une organisation rationnelle des ouvriers en dehors et à côté de l'Etat pour influencer les pouvoirs publics et les patrons. C'est le système de la *pression extérieure* que beaucoup tendent à opposer à l'action législative ou au système de *pénétration*.

A la Confédération du travail, c'est le système de l'action directe qui paraît devoir entraîner le parti syndicaliste.

Aucun incident n'est venu ranimer les discussions sur la rupture de la France avec le Vatican. On a simplement commenté les déclarations du président du Conseil à Auxerre et le pape, assagi sans doute par la fermeté de M. Combes, s'est bien gardé de prononcer un discours agressif aux pèlerins français qui lui ont été présentés cette semaine.

M. Geay, ancien évêque de Laval, se repose de ses tribulations aux environs de Nice. A un journaliste, il a fait un aven bien caractéristique sur les causes profondes de sa démission: « ce que vous

pouvez dire, c'est que je suis victime de cette Terreur blanche qui trouble l'esprit d'une partie de nos populations de l'Ouest... On ne me pardonne pas d'avoir dit à nos populations de l'Ouest qu'on pouvait être bon catholique et en même temps bon républicain ». Or, comme M. Geay a été condamné par le pape lui-même, il reste donc entendu que par décision pontificale, le catholicisme est incompatible avec l'esprit républicain. Il est vrai que c'est là une décision politique et que le pape n'est pas infallible en ces questions.

A L'ÉTRANGER

Le mariage du prince impérial allemand. — Au Thibet. — Guerre Russo-Japonaise.

En Allemagne, le prince impérial, fils aîné de Guillaume II, vient d'être fiancé à la grande duchesse Cécile de Mecklenbourg-Schwesing, sœur du grand-duc régnant. La famille de la future impératrice est déjà apparentée aux familles régnantes de Russie et de Danemark.

L'aventure du colonel Younghusband au Thibet, semble être terminée au mieux des intérêts de l'Angleterre. Un traité a été conclu avec le Dalai-lama, traité qui ne contient que des clauses commerciales, dit-on, mais qui en fait ouvre les glaces de l'Himalaya et la Chine de l'intérieur aux produits de l'Inde et à l'influence politique de l'Angleterre. Le traité est secret comme l'étaient les combinaisons russes avec les moines bouddhistes de la région, avant l'expédition de Younghusband.

En Russie, le successeur de Plewhe est nommé; c'est le prince de Sviatopolk-Mieski qui remplira les fonctions de ministre de l'intérieur dans l'empire. Le passé de ce personnage n'indique pas qu'une nouvelle politique doit prévaloir dans les conseils du tsar; à Wilna, où il fut gouverneur, Sviatopolk manifesta ses sentiments de libéralisme en défendant à tout un village de juifs que l'incendie avait ruinés, de se réfugier dans les campagnes environnantes. De la sorte, faute d'abri, un grand nombre périrent de froid et de faim.

Une conversation que M. Marcel Hutin, de l'*Echo de Paris*, a obtenu du nouveau premier ministre et que ce journaliste nous rapporte copieusement, n'indique pas que les résolutions de l'avenir seront autres: « Pas de changements, nous déclare Sviatopolk; et en organisant les *semshtos*, nous éviterons ce parlementarisme, dont le régime, tel qu'il est appliqué en France, n'est pas fait pour nous encourager ». Evidemment le tsarisme des Napoléons III avec les désastres de 1870 et celui de Nicolas II avec les défaites de Mandchourie est bien supérieur au parlementarisme de la République qui maintient une paix pleine de dignité et oblige les grandes nations du monde à rechercher l'amitié de la France.

Et pour compléter le sens de ses déclarations, le premier ministre du tsar a ajouté: « Pas de responsabilité et nous ne pouvons donner aux juifs la liberté absolue comme aux orthodoxes ». L'on parlait ainsi en France, au temps de Louis XIV et de Louis XV; cela a conduit nos pères à faire la Révolution.

En Extrême-Orient, c'est le calme après la tempête. Les détails arrivent nombreux sur les péripéties de la bataille de Liao-Yang. On apprend que c'est bien l'aile droite de l'armée japonaise, dirigée par Kuroki, qui a supporté l'effort de Kouroupatkine pour garder sa ligne de retraite. Il s'en est fallu de très peu que le mouvement tournant tenté par le maréchal Oyama ne réussît et c'est ce qui explique la grande consommation d'hommes que le généralissime russe a été obligé de faire pour se dégager.

D'après les évaluations sommaires, basées sur les unités engagées, les trois armées japonaises en ligne comptaient 160,000 hommes environ. Kouroupatkine ne pouvait en mettre en ligne que 130,000 au plus; ce qui fait une différence d'un corps d'armée à l'avantage des jaunes. Or 30,000 hommes, c'est le

débit du Transsibérien pendant trois semaines, a-t-on fait observer. Cela démontrerait que l'armée russe comptait sur un répit d'un mois par suite de la résistance de Port-Arthur. Mais les Japonais ont su mener les deux affaires de front et une fois de plus ils ont mis le « temps » de leur côté.

Pour l'instant, le télégraphe annonce qu'il y a toujours contact entre les deux adversaires. Kouroupatkine est à Moukden et la question se pose de savoir s'il annexera à son armée les troupes massées à Kharbin sous le commandement de Liniévitch. Evidemment il y a désaccord sur ce point entre les autorités et c'est ce qui explique que l'amiral Alexeïeff ait une fois de plus offert sa démission. Si le tsar accepte cette sorte d'abdication du vice-roi de Mandchourie, c'est la disgrâce signifiée à tous les partisans de cette guerre funeste. Peut-être alors une médiation serait-elle possible!

LE FURETEUR.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

EMMANUEL ÉRGERTER

Il devrait avoir sa place parmi les célébrités du trottoir littéraire, dont parlait, certain jour, un très spirituel collaborateur de ce journal.

Ses prouesses imaginatives n'ont d'égaux que ses dispositions oratoires, et son nationalisme catholique s'épanche en strophes marmoréennes.

Homme de Verbe, homme d'action, révolté contre le gouvernement, révolté contre le classicisme, ce jeune lutteur se glorifie de mener à la fois ces deux formidables batailles.

L'histoire dira plus tard s'il triompha dans la première; pour nous, préoccupés uniquement de la seconde, nous nous inclinons déjà devant l'audace de ses tentatives.

Aimez-vous la confusion harmonieuse des genres, le mariage prestigieux de l'épopée et du lyrisme, ou du lyrisme et du drame, ou du drame et de l'épopée; — toutes les variétés de vers dans la même pièce, et de sons dans le même vers, — recherchez-vous l'inattendu des images, l'originalité du tour de phrase, la vigueur de l'apostrophe, prenez les œuvres inédites, en vingt ou trente volumes de M. Emmanuel Érgertter.

Cet élève d'Hugo dépasse le maître en prodiges; ne parlez point de Parnassien, les disciples du Parnasse ont quelque chose de poitrinaire et d'inachevé dans leurs œuvres: Théodore de Banville, de Hérédia, Coppée, même Coppée, se fatiguent aux longues courses.

Mais lisez de grâce, M. Érgertter; faites charrier à votre cabinet de lecture la masse imposante de ses manuscrits, et vous m'en direz des nouvelles!

Car j'ai connu de fines oreilles qui ne péchaient point par excès de générosité vis-à-vis de ce grand poète; elles se laisseraient hypnotiser à tel point par la musique de ses strophes, qu'elles m'avouèrent ensuite n'avoir pas bien songé à leur signification intelligible. Quelques malins se fâcheront que l'harmonie écrase ainsi le sens des mots. Comme s'il n'était pas plus doux de se laisser endormir sans essayer de comprendre!

Gardons-nous bien de relire les poèmes de M. Érgertter: ils sont comme les feux d'artifice dont l'éclat momentanément se résout en un squelette décevant.

S'il est maître de son mot, l'artiste gouverne mal sa pensée; il lui fait courir les risques de tous les clichés poétiques et de toutes les nécessités prosodiques; il nous la donne toujours contrefaite, souvent faussée, prenant des aspects quelconques au hasard des mots que l'harmonie commande.

Je ne veux point citer d'exemple. Ils seraient trop cruels pour l'auteur. S'il voulait nous pardonner notre audace, nous lui donnerions un conseil: que ne puisse-t-il aux rayons infinis de la bibliothèque naturelle, sans se

soucier davantage des souvenirs livresques, et des réminiscences insincères.

Victor Hugo est un grand artiste dont il a copié les défauts; sa monnaie poétique, si on la compare au robuste métal de ce forgeron infatigable, sonne faux comme une pièce de nickel à côté d'une pièce de vingt sous.

Nous sommes plusieurs à lui croire un peu d'imagination, et de doux sentiments; qu'il adapte ses facultés à de nouvelles œuvres plus courtes, moins prétentieuses, mais plus vraies.

S. BACH.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Situation critique

On annonce que le vice-roi Alexeïeff a transmis mercredi à l'empereur un long télégramme du général Stessel disant en substance que la situation de Port-Arthur est très critique. Depuis huit jours il n'y a plus de viande et seulement une petite provision de farine; les munitions ne sont pas en quantité suffisante pour une longue résistance; tout est prêt pour faire sauter les fortifications et une partie de la ville au cas où les Japonais réussiraient leur assaut.

L'activité japonaise

Un télégramme du général Stessel constate que les Japonais font d'actifs travaux de fortification à la montagne de Samson et sur d'autres points. Ils continuent à canonner les forts extérieurement et intérieurement, ainsi que le port.

Le 2 septembre, les Japonais ont lancé 250 bombes. Ils lançent aux troupes russes des proclamations les exhortant à se rendre.

La démission d'Alexeïeff

Le vice-roi Alexeïeff ayant demandé d'être relevé de ses fonctions nominatives de commandant en chef des troupes de terre et de mer, le tsar a fait droit à sa demande. Alexeïeff, désirait éviter de donner un semblant de consistance au bruit qui court d'un antagonisme violent entre lui et Kouroupatkine et a simplement voulu être relevé de ses fonctions qu'il n'exerçait pas, mais il restera chargé de toute l'administration politique et diplomatique des provinces d'Extrême-Orient. Le vice-roi restera à Kharbin. L'empereur a accordé à Alexeïeff ce qu'il demandait; Kouroupatkine aura donc la responsabilité entière de la marche future des opérations.

PÉRIL SOCIAL

En feuilletant le recueil des discours de Gambetta, nous avons noté certains passages qui ne semblent avoir perdu aucun caractère d'actualité.

Le 8 septembre 1878, à Grenoble, le grand orateur s'exprimait ainsi:

« J'ai le droit de dénoncer à la société française, telle qu'elle est constituée et qu'elle veut l'être, l'accroissement de l'esprit non seulement clérical, « mais vaticanesque », monastique, congréganiste et syllabiste qui ne craint pas de livrer l'esprit français aux superstitions les plus grossières en les masquant sous les combinaisons les plus subtiles et les plus profondes, les combinaisons de l'esprit d'ignorance cherchant à s'élever sur la servitude générale.

« Nous ne pouvons donc nous dispenser de poursuivre la solution ou du moins la préparation de la solution des rapports de l'Eglise avec l'Etat.

« J'ai le droit de dire, en montrant ces cléricaux servis par 400.000 religieux, en dehors du clergé séculier, ces maîtres en l'art de faire des dupes et qui parlent du péril social: le péril social, le voilà!...

« Quand l'orage gronde, ils se font petits, et il y a ceci de particulier dans leur histoire, c'est toujours quand la patrie baisse que le jésuitisme monte! »

Ceci est pour répondre à certains politiciens qui se font aujourd'hui les complices des cléricaux et prétendent néanmoins suivre les traditions du grand républicain Gambetta.

Comme quoi il est bon de relire ses auteurs!

INFORMATIONS

Au convent maçonique

L'Assemblée générale des délégués du Grand-Orient de France a nommé les nouveaux membres du conseil de l'ordre:

Ont été élus: MM. Desmons, vice-président du Sénat; Dolpoeh, sénateur; Meslier, député; Tavé, député; L. Bonnet, président de la Fédération des comités radicaux de la Seine; Corneau, directeur du *Petit Ardenais*; Bouley, avocat à la cour d'appel de Paris; Emile Lemaître, conseiller général du Pas-de-Calais; Bédarrides, conseiller général de Marseille; Ranson, conseiller municipal de Paris; docteur Delon, conseiller général de Nîmes.

Le même bureau a été maintenu en fonctions avec M. Lafferre, député, comme président.

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Combes au président du Convent, en réponse à l'adresse de sympathie et de félicitations qui lui avait été adressée:

« *Président du Conseil de Desmons, sénateur, Grand-Orient de France, rue Cadet, Paris.*

» En me renouvelant l'expression de sa sympathie et de sa confiance, l'Assemblée générale du Grand-Orient de France avive et fortifie plus solidement que jamais les sentiments d'affection qui m'attachent à elle. Dites-lui bien, je vous en prie, que je ne tromperai pas son attente, que je m'appliquerai de toutes mes forces à réaliser aussi rapidement que faire se pourra les réformes démocratiques indiquées dans l'adresse qu'elle a chargée son président ainsi que le président du conseil de l'ordre de me faire parvenir.

COMBES, Président du Conseil.

Le Commerce de la France

Les statistiques des douanes constatent que les importations pendant les huit premiers mois de l'année se sont élevées à 2 milliards 995 millions 380.000 fr., en diminution de 164 millions 466.000 fr. sur la période correspondante de 1903.

Les exportations par contre, accusent une augmentation de 85 millions 743.000 fr., soit 2 milliards 851 millions 719.000 fr., contre 2 milliards 765 millions 976.000 fr. en 1903.

La diminution dans les importations porte principalement sur les matières nécessaires à l'industrie. L'augmentation des exportations est générale sur tous les articles.

Un complot contre le Président Roosevelt

La police mexicaine a été informée que deux conspirateurs sont partis de Barcelone pour la Vera-Cruz dans l'intention de se rendre aux Etats-Unis et d'y assassiner le président Roosevelt. Ces hommes ont été arrêtés à leur arrivée et on ignore ce qu'ils sont devenus. On croit que les autorités mexicaines ont procédé à leur exécution. La police espagnole s'efforce de retrouver les traces de tout le complot.

Transvaal

Le gouvernement américain vient de recevoir une pétition transmise par le consul américain de Pretoria. Cette pétition émane d'un grand nombre de nègres américains établis au Transvaal. Ces nègres sont en majeure partie des missionnaires, instituteurs chez les Cafres, c'est-à-dire des gens bien élevés. Ils se plaignent de ce que leur situation sous la domination britannique est beaucoup plus mauvaise que sous le gouvernement

boer. Ils sont traités de toute façon comme les Cafres; on ne leur permet pas d'aller sur le trottoir, de voyager dans les wagons de 1^{re} et de 2^e classe, d'entrer aux buffets et restaurants où se trouvent des blancs, etc., etc. Ils réclament la protection de leur gouvernement.

Tirage d'Obligations

Ville de Paris 1865

Le numéro 376,453 gagne 150,000 fr. Le numéro 497,415 gagne 50,000 fr. Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs: 23,456 327,302 288,304 479,920. Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs: 153,259 457,087 353,266 89,509 506,516. Dix numéros gagnent chacun 2,000 francs.

Suez

Le numéro 10,062 gagne 150,000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 25,000 francs: 324,674 189,591. Les deux numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs: 173,653 88,284. Vingt numéros gagnent chacun 2,000 francs.

Petites Nouvelles

M. Guyot de Villeneuve, député de la Seine, vient d'informer le ministre de la guerre qu'il lui poserait une question à la rentrée des Chambres, sur les réformes projetées de l'Ecole de Saint-Cyr.

— La chape de Nicolas IV, achetée dernièrement à Milan par M. Pierpont Morgan pour une forte somme, avait été volée à la cathédrale d'Ascoli. M. Morgan, prévenu de ce fait, va restituer l'objet.

— Le *Daily Telegraph* dit que M. Edge compte avoir terminé en mars son bateau automobile avec lequel il concourra pour le prix de 50,000 fr., offert par M. Charley au premier bateau automobile qui traversera l'Atlantique. Son bateau aurait 65 pieds de long, sa force serait de 300 chevaux; il aurait un moteur à pétrole. Enfin il pourrait porter six passagers et deux matelots. Son réservoir contiendrait du pétrole pour dix jours.

— Le congrès international de la Presse réuni à Vienne, a clôturé ses travaux. Le congrès a décidé de se réunir l'an prochain à Liège.

— Une terrible tempête s'est abattue sur les côtes bretonnes. Plusieurs sinistres se sont produits.

REVUE DE LA PRESSE

De l'*Humanité* à propos de M. Geay, évêque de Laval:

Incapable de dépouiller son indélébile sacerdoce, incapable de respirer l'atmosphère de liberté intellectuelle que nous nous efforçons chaque jour d'élargir et de purifier, il lui reste assez de pensée, dans l'affreuse crise où sa raison asservie se précipite dans l'obéissance aveugle pour échapper à la folie, pour définir son mal. Les gouvernants, républicains, dit-il, ignorent « cette formidable puissance de la foi catholique qui prend l'être tout entier, l'enveloppe, l'entraîne et le broie au besoin comme une poussière dans le vent. »

Retenons l'enseignement. Il nous montre l'irréductible antagonisme de la foi et de la raison. Il nous oblige à pousser de toute notre énergie l'œuvre de libération humaine, il nous démontre l'infirmité et le ridicule de tout essai de conciliation entre le passé de servitude et l'avenir de liberté.

Revue de la Presse locale

Dans la *Défense*, Jean du Quercy écrit le plus sérieusement possible:

Une statistique récente, publiée par des journaux officieux, nous montre que plus de 80,000 enfants, par suite de l'application des circulaires de M. Combes, se trouvent dans l'impossibilité de recevoir l'instruction puisque les écoles supprimées n'ont pu être remplacées aussitôt. Nous ne sommes

là encore qu'au commencement, mais, que sera-ce lorsque toutes les écoles congréganistes, visées par les décrets de M. Combes, auront été fermées ? N'est-il pas à prévoir que ce chiffre de 50.000 sera plus que quadruplé ?

Du Quercinois :
Une quarantaine de millions, c'est le prix que coûtent, aux adversaires de l'armée nationale, leurs multiples entreprises de diffamation ; ils sont prêts à déboursier le double pour garder leurs positions ; avec une ténacité sans égale, une science de détails que rien ne rebute, ils ont pénétré partout où le manège des influences politiques et le génie de la corruption attireraient leur propagande.

CHRONIQUE LOCALE

PRIME à nos nouveaux abonnés

A dater d'aujourd'hui, Tous nos nouveaux abonnés recevront en prime la brochure

GRAVURES EN TAILLE DOUCE ET POINTES SÈCHES

CAHORS

Impressions macabres

Sous ce titre, un collaborateur du *Quercinois* philosophe sur l'horrible drame de Cabessut qui, mardi dernier, a mis en émoi la population cadurcienne.

Il s'incline devant la douleur du mari de la victime et de la mère de l'assassin, mais il ne nousse pas sa compassion jusqu'à croire que Mourguès fut, dans l'acte commis, un irresponsable.

Libre à M. Jehan, du *Quercinois*, de douter de l'irresponsabilité de certains criminels : mais quant à nous, nous estimons que Mourguès a agi dans un moment de folie, et que tout fou est irresponsable.

Que les causes de cette folie soient amenées par des excès, par des vices ; qu'une vie de débauches détermine fatalement l'homme à oublier ce qui est le devoir, l'honneur, la pitié filiale, nous sommes d'accord.

Il n'en reste pas moins que l'homme qui a laissé sombrer sa raison dans les excès de toutes sortes, et qui un jour, veule, ramolli, vidé, n'ayant plus conscience de ce qui fait la dignité de la vie, se dresse dans sa brutalité et dans sa bestialité, il n'en reste pas moins que sa responsabilité est bien atténuée.

La responsabilité est liée à la raison ; celle-ci absente, la responsabilité n'existe plus.

Qu'aurait dit le collaborateur du *Quercinois* si par exemple, passant sur la place de la Halle, jeudi matin, il eut été victime du pauvre malheureux que le soir on conduisait à Leyme ?

La folie de celui-là a bien été amenée par des causes ? sont-ce les excès, les vices ? ignorons-le ; et cependant, si ce fou avait fait une victime, aurait-on pu le rendre responsable du crime commis ? non certes ; et au surplus, nous penserions de même, si un jour, le collaborateur du *Quercinois*, manifestant des troubles cérébraux assésinaient « dans un cul de sac ou ailleurs le directeur du *Journal du Lot*. » (...)

Oui, il serait irresponsable, car il n'aurait plus ce qui fait l'homme digne, courtois, aimable, tel que jusqu'à ce jour il nous a été donné de le constater en la personne des excellents collaborateurs du *Quercinois*.

Mais Jehan, en refusant de reconnaître l'irresponsabilité du malheureux répété du Lycée ne poursuit qu'un but ; c'est de démontrer que la cause de l'acte réside dans l'éducation laïque, et de prouver que l'Eglise seule possède le remède pour éviter des actes tels que celui de Mourguès.

Les vices sont inhérents à la nature humaine : de tout temps, des hommes ont été esclaves de leurs passions, se sont livrés à toutes sortes d'excès ; de tout temps il y a eu des fous.

La morale de l'Eglise a-t-elle pu éviter qu'ils se produisent ? Nous ne le croyons pas, mais nous savons que l'Eglise avait vite fait de régler leur sort : qu'ils fussent criminels ou pas, le bûcher leur était réservé, car, pour elle, c'étaient des damnés, des possédés du démon !

L'Eglise ne voulait pas d'asiles d'aliénés.

Eh bien, à cette sommaire façon de conclure, la société moderne ou la morale laïque répond que le fou n'est pas un criminel, et qu'en général le criminel est un fou, et elle estime que ce n'est pas la flamme du bûcher ou le couperet de la guillotine qui doivent être employés contre lui, mais l'internement, l'isolement du reste des hommes et les soins dus à un malade.

Cette théorie, quoique dise Jehan, n'est pas de l'inconscience de la part de ceux qui la soutiennent ; dans tous les cas, elle vaut mieux que celle que pratiquait l'Eglise : elle est humaine.

Louis BONNET.

Nos T.C.F.

Par un hasard... providentiel, le bulletin trimestriel de l'Association amicale des anciens élèves des Très chers frères de Cahors, est tombé entre nos mains.

Nous l'avons lu ; eh bien, le compte-rendu de cette réunion ne nous paraît pas aimable, mais pas du tout, pour ces T.C.F., malgré les bonnes paroles, les grandes bénédictions que, de ci, de là, le trésorier, le secrétaire, les orateurs divers leur ont octroyées.

On leur annonce qu'ils doivent déguerpir de Cahors, puis, sans détours, le secrétaire déclare que la Société n'est guère en prospérité.

« Pendant les douze mois de l'année » qui viennent de s'écouler, dit-il, le nombre de nos membres honoraires s'est accru de 5 unités : par contre, 4 membres actifs seulement nous ont donné leur adhésion... A cette accalmie dans le recrutement, a correspondu un retard marqué dans le paiement des cotisations ! »

Les T.C.F. que les décrets de M. Combes invitent à se retirer, ont dû trouver mauvais d'être si peu soutenus par leurs amis qui, cependant, « ont dans le cœur, sur le visage, dit le secrétaire, au lieu de la gaieté d'autrefois, une tristesse et des préoccupations... »

Assurément, cette tristesse ne doit provoquer en eux ni chaud ni froid, car ce qui ferait bien mieux leurs petites affaires, c'est un petit grain de mil, c'est-à-dire un peu plus de bonne galette pour résister aux décrets, pour vivre de cette vie de religieux parfaits qui seuls, comme le disait le président de la société, « peuvent montrer comment on dompte les passions, comment on obéit avant de commander, comment on reste chaste, comment on aime son prochain ! »

Eh oui ! si tout cela est vrai, les T.C.F. ne doivent pas être satisfaits d'être ainsi débarqués avec force bonnes paroles par leurs plus tendres amis, par leurs plus chers anciens élèves. Songez donc ! ceux-ci qui pleurent sur le départ de leurs anciens maîtres et travaillent à reconstituer l'Ecole Chrétienne votent une somme de 100 francs ! ce n'est, il est vrai, qu'un appui moral.

Les T.C.F. trouveront que c'est bien insuffisant, car qui pourra donner plus que ces anciens élèves, commerçants, propriétaires, abbés, ingénieurs, avocats qui font partie de l'association ?

Hélas ! les frères Namasius, Gélousin, Ibartinien, Israël-Auguste, Xénonoph, Indaler, Ibartius, Imilis ont du temps devant eux avant de reprendre leurs causeries avec les jeunes élèves du pensionnat de Saint-Gabriel, ce bel et heureux archange de l'Annonciation !

L. B.

Une démission

M. Lucien Dauchez, ancien secrétaire général du Lot, sous-préfet de la Flèche, vient d'adresser à M. Combes la lettre suivante :

Monsieur le président du conseil, Tout ce qui se passe depuis un certain temps et tout ce que je vois autour de moi m'écoeure profondément. Je ne me sens plus dans l'état d'esprit voulu pour remplir, comme on le désire, à l'heure actuelle, des fonctions publiques.

J'ai le tort d'avoir encore des scrupules. N'est-ce pas excessif ?

Quant aux procédés qu'on emploie maintenant à l'égard des fonctionnaires, inutile d'en parler, ils commencent à être connus.

Ne comptez donc pas sur moi pour accomplir certaines besognes qu'on voudrait m'imposer. Vous pouvez, sans attendre, pourvoir à mon remplacement, mais je tiens à préciser, c'est l'honneur d'une révocation que je réclame.

Lucien DAUCHEZ.

M. Lucien Dauchez est sous-préfet depuis 5 ans ; depuis 2 ans, il est sous les ordres du ministère Combes.

Pourquoi si tardivement est-il écopé de ce qui se passe autour de lui ?

M. Dauchez ne serait-il pas tout simplement dépité de n'avoir pas été promu sous-préfet de 1^{re} classe ?...

De l'Humanité :

Mot de la fin

M. Dauchez vient d'adresser sa démission de sous-préfet de la Flèche, en des termes assez vifs contre le ministère.

— La voilà bien, la Flèche du dé... Parthe !

Le départ de la classe

Aujourd'hui a eu lieu le départ des réservistes et de la classe.

Toute la journée nos rues ont présenté une animation extraordinaire.

Chasse aux faisans

Un arrêté préfectoral du 10 septembre, fixe au dimanche 2 octobre, l'ouverture de la chasse du faisan ainsi que la mise en vente, le transport et le colportage de ce gibier dans le département du Lot.

NOS ÉCOLES

Nous recevons, au sujet de notre entrefilet sur les écoles, la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef du « Journal du Lot »

Les pères de famille dont les enfants fréquentent les Ecoles publiques de garçons et de filles de Cahors, ne pourront que vous savoir gré d'avoir, à nouveau, soulevé la question des Ecoles.

Le Conseil municipal doit ignorer dans quel état lamentable se trouvent les Ecoles du Vieux-Palais, de la rue Fénelon et de la rue du Lycée ; mais nous qui y avons nos enfants, nous nous demandons si vraiment après avoir dépensé des centaines de mille francs pour construire un Lycée et un Collège, on ne trouvera pas quelques milliers de francs pour aménager les Ecoles publiques de plus en plus fréquentées. Nous ne demandons pas du luxe, mais nous demandons de l'air et de la lumière dans les salles, des cours où l'eau ne croupisse pas comme dans des mares et des préaux couverts où les enfants puissent s'abriter quand il fait mauvais temps.

La municipalité a le devoir de voir les choses de près et de saisir le Conseil municipal à bref délai. L'hiver approche et des mesures immédiates doivent être prises pour que garçons et filles soient à l'abri du mauvais temps.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien insister, pour que ce mauvais état des choses ne se continue pas et que nous ayons promptement satisfaction.

Veillez agréer, etc,

Un père de famille.

ENCORE LE PONT DE CABESSUT

Un gros argument avec lequel on voudra peut-être entrainer la population ouvrière de la ville consistera à dire qu'on lui enlève une grosse somme de travail puisque la restauration du pont coûtera de 150 à 200.000 fr. ; moins que la reconstruction sur la place Champollion.

Mais les ouvriers ne seront pas dupes. Quelle est en effet la catégorie d'ouvriers principalement occupés dans la construction d'un pont ?

Ce sont les maçons et les tailleurs de pierre.

Or les ouvriers de cette catégorie qui sont fixés à Cahors n'ont rien à craindre. Si en effet on fait le pont de la Place Champollion, ils sont manifestement en nombre insuffisant et il faudra faire venir des ouvriers étrangers.

Or chacun sait que lorsqu'une quantité d'ouvriers étrangers vient dans une ville contribuer à des travaux, un grand nombre d'entre eux y restent ensuite, qu'ils s'y fixent et contribuent par la suite à avilir la main d'œuvre.

Les maçons et tailleurs de pierre cadurciens ont du travail sur la planche avec la reconstruction du magasin des tabacs.

La restauration du pont constituera pour eux un appoint sérieux et si, avec l'économie réalisée, on peut entreprendre des ouvrages qui permettent à vivre à toutes les autres corporations : menuisiers, charpentiers, plâtriers, peintres, etc. on aura, semble-t-il, bien manœuvré au point de vue des intérêts de la classe ouvrière en général.

Et il est incontestable que si les ouvriers ont le droit de demander du travail, les contribuables ont aussi le droit de demander que si on dépense leur argent, on le dépense raisonnablement et qu'on réalise avec leurs contributions, le maximum d'améliorations.

Fédération des Jeunesses Laïques du Lot

Grâce au dévouement de nos vaillants pionniers : MM. Crabol, Pellissier, Holzer, etc... les sections adhérant au Cercle de la jeunesse républicaine laïque de Cahors se sont rapidement multipliées. On compte déjà vingt groupements ayant tous leur organisation.

A sa dernière réunion, le bureau de Cahors a décidé de réunir toutes les sections en une fédération qui aura pour titre : *Fédération des Jeunesses Laïques du Lot*.

Rarement on aura vu une organisation républicaine si jeune et si importante. La section de Cahors compte en effet, à elle seule, environ cent cinquante membres. Les sections du département offrent une moyenne de quarante membres chacune. C'est donc à peu près un millier d'adhérents qui sont venus se grouper, en quelques mois, à l'appel de nos jeunes démocrates. Et l'organisation se poursuit avec un entrain qui nous laisse le meilleur espoir.

Le jour de l'inauguration de la *Fédération des Jeunesses Laïques du Lot* est fixé dans le courant du mois d'octobre. Le programme de la journée comprendra un grand banquet auquel seront priés d'assister les délégués du département, de la région et plusieurs personnages politiques.

Les sections recevront ultérieurement un avis leur fixant la date du banquet. Elles sont priées dès aujourd'hui, de recueillir les adhésions et de les adresser au siège social, à la mairie de Cahors.

Le Secrétaire-général, Gervais NICOLAÏ.

Ecole de St-Cyr

M. Paul Barrière, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être reçu à l'école militaire de St-Cyr avec le numéro 98.

Chambre de Commerce

Nous recevons, trop tard pour l'insérer, une longue communication de la Chambre de Commerce de Cahors et du Lot, sur « l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce ».

Nous serions reconnaissants à M. le secrétaire de bien vouloir à l'avenir nous adresser toujours les communications la veille et non le matin même de la publication du journal.

Musée de Cahors

M. le Conservateur du Musée, a l'honneur de faire savoir que, pour des raisons de service, le Musée de Cahors sera fermé jusqu'au 6 octobre.

Le Conservateur, ROUBAUD.

Sébastien Faure à Cahors

Le citoyen Sébastien Faure sera à Cahors le 31 octobre 1904.

Dans une conférence qu'il fera au théâtre, il traitera le sujet suivant :

La Paix ou la Guerre

Société indo-chinoise des originaires du Lot

Nous apprenons avec plaisir que nos compatriotes qui sont fixés en Indo-Chine, viennent de fonder à Hanoi une société amicale, « la Société Indo-Chinoise des originaires du Lot ».

Elle a pour objet : d'établir entre les originaires du Lot habitant l'Indo-Chine des relations amicales ; de venir en aide moralement et pécuniairement, dans la mesure du possible, aux membres de la Société ou à leur famille victimes d'une infortune ; de faire connaître l'Indo-Chine française et ses ressources industrielles et agricoles à ceux des compatriotes qui désireraient posséder ces renseignements et de faire connaître le Lot et ses produits en Indo-Chine.

Le bureau de cette société est composé des compatriotes suivants : Président, M. de Colomb ; vice-président, M. Roques ; secrétaire M. Mignot ; trésorier, M. Delfour ; membres du bureau : MM. Baille, Jouffreau, Jubin.

Nous formons les meilleurs vœux pour la prospérité de cette excellente société.

Orphéon de Cahors

Programme du concert qui sera donné dimanche sur les allées Fénelon, à 8 h. 1/2.

La Violette (Paillard) Orphéon A celle qui ne m'aime plus (Hyard) M. Lablanche

Le Noël des Gueux (Gérard Valgues) M. Vialard Sapins Géants (Paillard) Orphéon.

Air des Dragons de Villars (Maillart) M. Lablanche La Quercynole Orphéon.

Ecole d'Aix

Des bourses à l'école d'arts et métiers d'Aix ont été accordées à nos compatriotes reçus au dernier concours :

M. Chastagnol Jean, de Cahors demi-bourse.

M. Hugonnet Henri, de Cahors, bourse entière et demi trousseau.

M. Joulie Marcel, de Figeac, trois quarts de bourse.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Le 10 août au 17 septembre 1904

Naissances

Masbou, Fanny-Eugène-Yvonne, rue du Portail-des-Augustins, 11.

Jouitout, Alexandre-Jules-Albert, au Payrat.

Ley, Marie-Marguerite, rue des Augustins, 4.

Castelnau, Georges-René, Boulevard Gambetta, 131.

Gaillard, François-Gilbert, rue du Château, 24.

Blanc, Camille-Marcel, rue Montaudré, (Cabessut).

Caumont, Roger-Victorin, rue Ste-Claire.

Décès

Dussant, Pétronille, épouse, Troussel, s. p, 59 ans, rue St-Urcisse, 23.

Dagès, Baptiste, cuisinier, 36 ans, rue du Four-St-Barbe, 12.

Moutier, Marie-Juliette-Paule, s. p, 15 ans, à Cabessut.

Mourguès, Jean-Jules-Alfred, répétiteur, 37 ans, célibataire, Cabessut-Haut.

Linon, Eugénie, épouse, Calmon, s. p, 35 ans, Cabessut-Haut.

Bonnac, Jeanne, s. p, 74 ans, à Bégonx.

Arrondissement de Cahors

Merouès

Conférence. — Demain, à 4 heures, conférence publique et contradictoire par M. Bessou, l'éloquent professeur des Ecoles de Paris. Les dames sont admises.

Labéraudie

Un incendie a éclaté hier matin vers 6 h. 30 dans un immeuble servant de grange, appartenant à M. Ilbert Pierre, de Cahors.

Cet immeuble situé route de Labéraudie, à 150 mètres environ du village, contenait du tabac en préparation, ainsi que des instruments agricoles et quelques denrées. Les causes du sinistre semblent devoir être attribuées à la malveillance.

Le propriétaire est assuré pour la somme de 2.000 francs pour l'immeuble et 300 francs pour le tabac.

Tout a été détruit. Une enquête est ouverte.

Castelnau-Montratrier

Vol et arrestation. — Depuis quelque temps la contrée était infestée par des maraudeurs qui faisaient main basse sur toutes qu'ils trouvaient et qui avaient jusqu'à ce jour réussi à dépister la police.

Dans la nuit du 14 au 15 une barrique fut volée à la dame Séguy de Castelnau. Cette dernière déjà victime de plusieurs autres vols, indignée à juste titre dénonça le fait à la gendarmerie qui procéda immédiatement à une enquête.

M. le maire pria par la dame Séguy de vouloir bien perquisitionner chez quelques maraudeurs soupçonnés se trouvant obligé de s'absenter, à séance tenante, délégué un conseiller municipal aux fins de toutes perquisitions utiles.

Ces perquisitions ont eu lieu aussitôt et la gendarmerie qui assistait le délégué municipal dans ses opérations a découvert chez un nommé Ressec Henri, la barrique en question cachée sous un tas de fumier ainsi qu'une série d'objets appartenant à plusieurs personnes de la localité et dont plusieurs de ces objets ont déjà été reconnus aussitôt par elles. Cette découverte a amené l'arrestation du dit Ressec.

La gendarmerie continue son enquête et nous espérons qu'elle ne tardera pas à découvrir d'autres complices du moins à retrouver les propriétaires de tous les objets volés.

Lauzès

Des bords de la Sagne à Monsieur le Curé de S...

Nous reprendrons, si vous le voulez bien la conversation que nous avons commencée ici il y a quelques jours. Je sais bien que ce moyen de communication ne vous convient guère et que vous en préféreriez un autre, mais cet autre n'est pas à ma disposition.

Quant vous prodiguez vos conseils ou plutôt vos ordres, vous les donnez dans un lieu où vous n'acceptez pas la réplique, quoique ce soit dans un lieu ouvert au public. La partie n'est pas égale, si vous n'acceptez de réponse que chez vous. Heureusement il vous reste la *Presse* qui est aussi une tribune, mais une tribune où on accepte les réponses.

Les républicains, Monsieur le curé, ne craignent ni la lumière, ni la discussion ; ils les recherchent, au contraire. Les insinuations perfides leur sont inconnues ; ils s'attaquent aux idées et non aux personnes, et si, aujourd'hui, je m'adresse directement à vous c'est que vous avez tiré le premier.

Que diriez-vous, si de ce ton tranchant et absolu qui sied si bien à un ministre d'une religion de douceur et de bonté, nous déclarions que ceux qui ne pensent pas comme nous sont des sectaires ; que ceux qui, professant en religion et en politique des idées absolument dégagées de tout dogme, ne respecteraient pas chez les autres des idées différentes ?

Si vous laissez parler la raison vous nous blâmeriez certainement. Mais la raison doit se taire dans un intérêt dit supérieur et alors vous nous approuveriez.

Vous voyez cependant tous les jours d'excellents républicains avoir pour ancêtres des réactionnaires militants et réciproquement. Je sais bien que la réproque ne vous effraye pas quand elle a lieu ce qui sera de plus en plus rare croyez-le.

Pourquoi n'en serait-il pas de même au point de vue religieux ? Nos aïeux, privés d'instruction, ont vécu avec leurs croyances que nous avons respectées parce qu'elles étaient sincères et dénuées de tout intérêt matériel. Nous avons jusqu'à la tombe, entouré leurs croyances de toutes les garanties familiales, dont nous sommes capables. Qui oserait nous le reprocher ?

Notre respect était d'autant plus sincère que ceux que nous pleurons, n'avaient jamais essayé, autrement que par la douce persuasion, ce qui est toujours permis, de nous faire partager leurs idées. C'est parce qu'ils n'avaient jamais tenté d'asservir notre cerveau, laissant à la sage raison le soin de nous montrer la voie de la vérité, qu'ils nous ont enseigné la tolérance, et leurs leçons n'ont pas été perdues.

Comme eux, nous aimons à employer la persuasion et, en plus, les arguments qu'une raison plus cultivée peut-être met à notre disposition.

Est-ce là être sectaire ?

Est-ce suffisant pour mériter l'épithète de taré ?

La violence, M. le curé, ne sert à rien. Elle perd les causes les plus justes et à plus forte raison celles qui ne le sont pas. Les esprits les plus timides finissent par se révolter contre elle ou n'y font pas plus d'attention qu'au bruit d'une roue.

Au surplus, je ne m'en plains pas, car ceux qui emploient les moyens violents sont aussi des auxiliaires pour le triomphe prochain des idées émancipatrices qui pulvériseront les préjugés et les superstitions.

O. RÉBEYRE.

Calvignac

Droit de réponse. — Nous recevons

la lettre suivante en réponse à l'article paru dimanche dernier dans nos colonnes :

Monsieur le Directeur du « Journal du Lot » à Cahors.

Je viens encore une fois vous demander l'hospitalité dans vos colonnes, pour une courte réponse à l'article du 11 courant me concernant. L'espère que vous voudrez bien me l'insérer.

En attendant, recevez Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Isidore PEYRE.

A mes détracteurs. — Encore une dernière réponse et c'est tout.

Je dis « à mes détracteurs », parce que ce sont toujours les mêmes correspondants anonymes, sous le nom de « fermes radicaux ».

Je m'étonne Messieurs, que votre fermeté républicaine ne vous permette pas de signer.

En réponse à votre article du 11 septembre je suis satisfait que vous reconnaissez, avec moi, que je ne fréquente pas les Eglises. Alors, pourquoi depuis deux ans ne cessez-vous pas de me traiter de clérical ?

Quant à avoir protesté lors du vote des 50 francs sur les 200 francs alloués au desservant de la commune, je vous dirai que j'étais aussi radical que vous, puisque je demandais la suppression totale. Or, n'ayant pas accepté ma proposition, ce n'est pas moi seul qui aurais dû vous empêcher de voter la suppression des 50 francs, vu que vous étiez la majorité.

(Avez-vous donc que vous avez eu peur). Plus loin vous me dites que je suis allé au banquet chez le curé. Ici par exemple je proteste énergiquement, et je mets au défi quiconque pourra me prouver cet acte. Permettez-moi tout de même de vous dire en passant en gros caractères que ce n'est pas vrai.

Vous me reprochez mon attitude à l'élection de M. Phalip.

Pourquoi faire ainsi les singes ou les perroquets ; répéter ce que j'ai avoué moi-même.

Pour la construction du chemin numéro 43, inutile d'en reparler. J'ai démontré par A plus B que je n'en suis pas l'ennemi. Toute la commune de Calvignac sait que j'ai toujours fait le nécessaire pour obtenir cette ouverture, qui sort les quelques villages les plus commerçants des environs d'une situation déplorable.

Quant à l'honorable M. Couderc conseiller général dont vous faites mention dans votre article, je réponds que M. Couderc me connaît de longue date, qu'il est parfaitement fixé sur mes opinions fondées, et n'aura jamais affaire à un ingrat en ma personne.

En terminant vous me dites de rentrer dans le rang républicain. Je n'en suis jamais sorti. C'est vous-mêmes qui m'en avez exclu, parce que je soutenais mon programme radical-socialiste, en recherchant l'économie dans les affaires communales. — Vous désirez peut-être la paix et l'union. Je ne demande pas mieux, j'en suis aussi partisan que vous, mais n'attendez pas de moi que je vienne faire « flectamus ».

Et je vous prie à l'avenir de signer vos articles, pour que je sache un peu à qui répondre, car c'est bien méprisable que se cacher en pareille circonstance. Alors ! pour une fois...

PEYRE, Isidore, Conseiller municipal radical-socialiste.

Concots

A propos des tramways. — Le projet du tracé de la ligne E, de St-Martin Labouval à Limogne, avec prolongement sur Carmaux et embranchement sur Lalbenque, Castelnau, etc. nous paraît très mal conçu. Cette ligne peut servir quelques intérêts particuliers ; mais elle ne répond nullement aux intérêts généraux du canton ni à ceux du département. Que fera-t-elle pour Cahors ? Rien. Et pour Limogne ? Peu de chose.

La ligne la plus urgente à construire serait celle d'Arcambal à Limogne par Concots, avec prolongement sur Villefranche et embranchement sur Cajarc. De la sorte on obtiendrait une économie de parcours entre Cahors et Limogne de 11 kilomètres sur 36. De plus, entre Arcambal et Limogne se trouve la région truffière par excellence du département comprenant une quinzaine de communes toutes intéressées à la construction de cette ligne : Arcambal, Flaujac, Laburgade, Aujols, Cremps, Esclauzels, Bergant-Lapeyre, Concots, Escamps, Vaylats, Bach, Lugagnac et Vairaire, sans préjudice de celles se trouvant en tête de ligne tout autour de Limogne. Le courrier d'Arcambal à Concots (17 k.) et un service régulier de voitures entre Limogne et Cahors seraient remplacés par la dite ligne.

</

Pour notre part, nous n'avons jamais cru que ces Messieurs, qui sont imbus des idées démocratiques, puissent préférer leur appui à une municipalité nettement hostile aux institutions que la France s'est librement données.

Prayssac

Foire. — Bœufs gras, de 35 à 38 fr. les 50 kilogram ; peu d'affaires sur les autres.
Porcs gras, de 39 à 40 fr. les 50 kilogram ; peu d'affaires sur les autres et bas prix.
Moutons gras, environ, 75 cent. le Oies, de 7 à 10 fr. la paire.
Poules, de 4 à 6 fr. la paire.
Poulets, 75 cent. la livre.
Lièvres, 90 cent. la livre.
Lapins domestiques, 20 cent. la livre.
Œufs, 75 cent. la douzaine.
Blé, de 14 à 15 fr. les 4/5.
Maïs, 12 fr. les 4/5.
Pommes de terre, de 4,75 à 5 fr. les 4/5.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Après la fête. — La fête patronale organisée dimanche dernier par la jeunesse Républicaine de Bretenoux a été de tout point superbe. De nombreux étrangers étaient venus, attirés par le bon accueil légendaire de notre petite cité. Les deux bords de la route, depuis la poste jusqu'au pont, étaient occupés par des baraques, chevaux de bois, balançoires, tourniquets, spectacles de toute sorte qui faisaient la joie des petits enfants et des grands aussi. La fanfare a joué toute la journée ses morceaux les plus entraînants, parmi lesquels revenait souvent, l'Internationale, toujours applaudie.

La nuit le spectacle était féérique. Dans les arbres en travers de la route, d'innombrables lanternes vénitienes, éclairant les promeneurs de leurs reflets multicolores, et l'estrade des musiciens se dressait comme une chatoyante pyramide de feu.

Les pièces d'artifice, tirées par M. Castaing, dont la réputation n'est plus à faire, ont été magnifiques. La dernière surtout qui nous a montré dans une arceole de flammes, une République triomphante écrasant du pied ses ennemis impuissants, et lançant à toute volée la semence de l'avenir, a été vivement applaudie.

Pour finir la journée jeunes gens et jeunes filles ont livré un grand combat de confettis ; et le lendemain les petits papiers de toutes couleurs qui jonchaient le champ de bataille, attestaient l'ardeur de la lutte.

En somme la journée de dimanche a été excellente. Ce n'est pourtant pas la faute de nos bons réactionnaires, si cette fête n'a pas été un four complet. Haineux et vindicatifs, comme toujours, se souciant peu de l'intérêt général, pourvu qu'ils puissent assouvir leurs rancunes, non seulement ils n'avaient fait aucune invitation, mais même, ils avaient fait leur possible pour écarter les étrangers, en faisant courir le bruit de désordres probables. Le jour de la fête ils ont reçu par des quolibets, les jeunes gens, qui poliment venaient leur offrir une amabilité. Ils se sont soigneusement abstenus, de prendre part aux jeux, aux amusements, et spectacle nouveau, nous avons vu voir les membres les plus sècles de la Jeunesse catholique, former à travers nos rues, un monôme des plus grotesques, raclant un violon de bois, soufflant dans des mirlions, et faisant des grimaces.

A la messe, le curé a sorti son boniment et a lancé ses foudres sur ces républicains impies, gens de sac et de corde, qui ne respectent rien, et qui, o'abomination de la désolation ! n'ont pas craint de laisser installer les chevaux de bois devant l'église : l'orgue de barbarie faire concurrence à l'orgue sacré : l'air de *Viens poupoule*, distraire les chœurs de leur *Kyrie eleison* : quel scandale ! Aussi, pas de chant à la grande messe, pas de vêpres, l'église fermée à clé toute la journée, pour nous punir. Cette punition a été en effet terrible et la plupart d'entre nous, n'ont pas encore remis. Cependant si vous voulez continuer, pour voir à qui sera le plus tôt fatigué...

De tout ceci, se dégage je crois une morale, c'est que réactionnaires et cléricaux, se sont de tout temps moqués de l'intérêt général, comme de leur premier livre de messe. Quel souci peuvent-ils avoir des débauchés, des petits commerçants, si nombreux dans notre ville

et si dignes d'intérêt. Notre fête patronale les gêne, ils font leur possible pour la faire échouer. Qu'ils arrivent au pouvoir, et cette fête, et notre unique foire de Ste Catherine déjà bien amoindrie, ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

Les grèves. — Deux gendarmes de notre ville sont partis pour les grèves de Marseille.

Figeac

Concours. — Voici le résultat du concours d'animaux reproducteurs, d'outils et d'instruments aratoires perfectionnés, qui a eu lieu jeudi 15 septembre, sur l'esplanade du Calvaire :

Taureaux : 1^{er} prix, 170 fr., M. Edouard Calmel, à Roussille ; 2^e prix, 140 fr., M. Pierre Bessière, à Pradines ; 3^e prix, 120 fr., M. Louis Cels, à Figeac ; 4^e prix, 90 fr., M. Jean Lablanquie, à Saint-Médard-Nicourby ; 5^e prix, 80 fr., M. Pierre Rouquié, à Molières ; 6^e prix, médaille de vermeil, M. Eugène Navet, à Sainte-Eulalie ; 7^e prix, mention honorable, M. Jean Combelles, à Castelnaud-Montatier.

Vaches : 1^{er} prix, 120 fr., M. Pierre Laval, à Figeac ; 2^e prix, 100 fr., M. Victor Filhol, à Bagnac ; 3^e prix, 80 fr., M. Favier Goutal, à Figeac ; 4^e prix, M. Gaubert Peyrouill, à Frontenac ; 5^e prix, médaille de bronze de la Société des agriculteurs de France, M. Jean Laregaldie, à Figeac ; 6^e prix, mention honorable, M. Paul Taurand, à Fourmagac.

Verrats : 1^{er} prix, 40 fr., M. Guillaume Lacombe, à Bagnac ; 2^e prix, 30 fr., M. Germain Lacombe, à Bagnac ; médaille d'argent, M. Roumégous, à Boussac.

Triées : 1^{er} prix, 50 fr., M. Adrien Sabouraud, à Figeac ; 2^e prix, 40 fr., Mme Marie Viguié, à Capdenac ; 3^e prix, 30 fr., M. Toulze, à Bédier ; médaille de bronze de la Société des agriculteurs de France, M. Cyrien Manilève à Cardaillac.

Béliers : 1^{er} prix, 40 fr., M. Henri Breil, à Braux ; 2^e prix, 35 fr., M. Jean Cadiergues, à Bio ; 3^e prix, 30 fr., M. Joachim Tournié, à Bio ; 4^e prix, 25 fr., M. Jean-Joseph Lacoste, à Figeac ; 5^e prix, 20 fr., M. Vilhès, à Cambes ; 6^e prix, 15 fr., M. Almon Debons, à Saint-Pierre-Toirac ; 7^e prix, 10 fr., M. Edmond Monteil, à Camburat.

Instruments agricoles : 1^{er} prix, 60 fr., M. Carriol, constructeur à Parnac, pour un lot composé d'une charrue vigneronne, une charrue ordinaire et une roue à cheval ; 2^e prix, 30 fr., M. Boyer, constructeur à Figeac, pour une charrue Brabant ; 3^e prix, 10 fr., et une médaille d'argent de la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, à M. Drivas, à Bédier, pour sa ruche.

Conseil d'arrondissement. — Le Conseil d'arrondissement de Figeac se réunira lundi prochain 19 septembre, à deux heures du soir, à la sous-préfecture. Objet de la séance : repartement de la contribution mobilière.

Assier

Jeux de hasard. — Mardi, jour de foire à Assier, un certain nombre de tenanciers de jeux de hasard s'étaient installés sur notre champ de foire.

Plusieurs jeunes gens s'y sont laissés prendre et ont été vite dépouillés de leur porte-monnaie.

Un des tenanciers cependant a pu être pris et mis en état d'arrestation.

C'est un nommé Louis-Henri-Elie Dubourg, 26 ans, originaire de Châtelleraut.

Il a été écroué.

Saint-Céré

Ecole primaire supérieure de garçons. — La rentrée des classes à l'école primaire supérieure de garçons aura lieu le 2 octobre pour les internes, et le 3 pour les externes ; les cours recommenceront le lundi 3, dès huit heures.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Les correspondances. — Durant cette période de vacances, les journaux de Toulouse ou Cahors arrivant à Gramat par l'express de 6 heures du matin devraient être renvoyés par le train de 11 h. 30 à ceux qui en villégiature avaient donné leur adresse à la poste.

Les correspondances n'ont été envoyées qu'une fois, par erreur encore ! Nous en informons Mlle la receveuse des postes.

CRAYACHE.

Frayssinet

Incendie. — Un incendie a détruit une maison appartenant au nommé Capy, propriétaire à Frayssinet.

Les pertes, évaluées à 2.200 fr. sont couvertes par une assurance.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

Martel

Etat civil du mois d'août : Naissance : Ida Pasquier, à Lablanche.

Décès : Léa Charazac, mort-né, au Barry de Souillac ; Jeanne Grandou, veuve Chambon, rue de l'Eglise.

Souillac

Accident du Travail. — Le nommé Bidou, âgé de cinquante-six ans, cantonnier à Grezède, qui travaillait au pont en construction sur la Dordogne à Pinsac, est tombé dans une sonde.

Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé une côte.

Le blessé a reçu les soins les plus empreints de M. le docteur J.-J. Rebière.

Comité radical socialiste. — Les membres du comité sont priés de se rendre dimanche prochain à 3 heures du soir salle du théâtre à l'effet d'élire des délégués pour le Congrès Radical et Radical-Socialiste de Toulouse.

Gignac

Conférence publique. — Dimanche, 11 septembre quatre ou cinq cents personnes se trouvaient réunies sous la halle où le camarade Paul Nayrac, délégué par la section de Gourdon, de la Société des conférences populaires, devait traiter le sujet suivant : le socialisme scientifique.

Un bureau s'est rapidement formé, le citoyen Alard, greffier, désigné comme président présente le conférencier qui prononce un long discours très applaudi à certains moments dont voici le résumé :

« Le socialisme est l'œuvre de philosophes, de sociologues, de savants, en un mot et non le fruit de vagues poètes, de gens chimériques ainsi qu'on le croit souvent.

» Stuart Mill, Aug. Comte, Engels, Karl Marx, en leurs œuvres solides, mémorables, ont fait entrevoir à l'humanité une société infiniment plus équitable.

» La Révolution a supprimé l'autocratie hideuse, dégradante. L'individualisme qui en est advenu nous a rendu plus noble, plus humain. Cependant le grand œuvre de la Révolution, qui est à la base de toute revendication sociale, n'est pas à tout jamais l'idéal de l'humanité. Le socialisme en est la continuation naturelle, fatale ; à l'individualisme qui grandit démesurément le « moi » nous opposons la collectivité qui sait l'altruisme. Ici rien à personne mais tout à tous.

» Le socialisme est nécessaire et fatal de par l'histoire et les sciences : c'est un torrent impétueux qui va grossissant sans cesse grâce aux barrières et aux digues bourgeois qui voudraient le refouler.

» Le socialisme le plus rationnel est celui en accord avec les sciences, c'est-à-dire, celui transformiste, évolutif.

Avec nos félicitations pour le jeune conférencier qui, ma foi, a la parole vibrante et facile, nous regrettons certaines insinuations contre les chefs républicains de Gignac et de Souillac desquels nous ne nous séparerons pas.

Nous regrettons aussi que le citoyen Nayrac soit sous le haut patronage de M. Doumer président d'honneur de la Société de conférences, et un représentant de la bourgeoisie individualiste.

Puy-Calvel

Chute mortelle. — Hier matin, vers 9 heures, un vieux maçon, le nommé Soulié Jean, âgé de 75 ans, était occupé à réparer la couverture de la maison Grimal. A un certain moment, par suite d'une indisposition subite, le malheureux se mit à chanceler sur l'échelle qui servait d'appui et roula sur le sol d'une hauteur de 15 mètres environ.

On s'empressa de le relever, il respira encore, mais il avait perdu connaissance. On appela en toute hâte M. le Dr Alayrac, de la Bastide, qui, à son arrivée ne put que constater le décès de Soulié.

Cet accident a mis en émoi tout le village où la victime jouissait de la meilleure réputation.

fenêtre.

— Ouï, c'est bien elle ! elle me semble plus grande, et embellie, ma foi...

Et il écouta religieusement la chanson qu'il savait par cœur.

— Elle a raison, murmura-t-il, les grands bonheurs sont rares et ils ne durent presque jamais, contentons-nous des petits bonheurs.

Il passa la tête cette fois et fit un signe d'amitié à Mimi, qui rougit de plaisir.

— Bon, se dit-il, elle me reconnaît, c'est toujours cela ; il faudra que je sache où elle demeure. Marcel la suivra mercredi prochain, puis après j'aviserai.

A partir de ce jour-là, M. de Chavenay s'ennuya moins, il avait une pensée et un but.

De son côté, Mimi-Printemps avait ressenti comme une blessure à son amour-propre en entrant dans la cour de la maison de la rue Saint-Marc, en habit si ordinaire.

Toute femme naïf coquette, aussi tant jolies soit-elle, elle éprouve toujours le désir invincible, et quelquefois malaisé, d'orner la nature.

Elle ne voulait pas paraître s'habiller mieux un jour que l'autre et réfléchit longtemps à ce qu'elle ferait.

Elle dit à son père que pour le dimanche il serait mieux de faire un peu plus de toilette.

Le bonhomme n'y vit pas d'inconvénient.

Marchés aux Prunes

Tombebeuf (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Apport, 600 quintaux ; vente lente. Voici les cours pratiqués : 50/4, fruits, de 40 à 42 fr. ; 60/4, de 28 à 29 fr. ; 70/4, de 20 à 22 fr. ; 80/4, de 17 à 19 fr. ; 90/4, de 14 à 15 fr. ; 100/4, de 10 à 12 fr. ; 110/4, de 8 à 9 fr. ; menu fretin, de 4 à 6 fr., le tout les 50 kilos.

Monflanquin (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Vente très active ; tout vendu. Apport : 1.000 quintaux. 50/4, fruits, de 36 à 38 fr. ; 60/4, de 27 à 29 fr. ; 70/4, de 23 à 24 fr. ; 80/4, de 18 à 20 fr. ; 90/4, de 15 à 16 fr. ; 100/4, de 12 à 13 fr. ; 110/4, de 11 à 12 fr. ; 120/4, de 8 à 9 fr., le tout les 50 kilos.

Larroque-Timbaud (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Apport : 800 quintaux. Voici les cours pratiqués : 50/4, fruits, de 34 à 35 fr. ; 60/4, de 26 à 28 fr. ; 70/4, de 22 à 24 fr. ; 80/4, de 16 à 18 fr. ; 90/4, de 14 à 15 fr. ; 100/4, de 10 à 12 fr. ; 110/4, de 8 à 9 fr., les 50 kilos. Vente active.

Libos (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Bien que le temps fût pluvieux toute la matinée, notre marché du 15 a été assez important. Environ 1 200 quintaux de beaux fruits avaient été apportés sur notre place. Tout s'est vendu avec une grande rapidité ; à onze heures et demie du matin, il ne restait plus rien. Voici les cours pratiqués : 50 fruits à la livre, 50 fr. ; 56, 46 fr. ; 60/64, de 29 à 30 fr. ; 70/74, de 23 à 24 fr. ; 80/84, de 19 à 20 fr. ; 90/94, de 15 à 16 fr. ; 100/4, de 13 à 14 fr. ; menu fretin, 7, 8 et 10 fr., le tout les 50 kilos. Un lot de 30/34 à la livre, s'est vendu 70 fr. les 50 kilos.

Damazan (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Apport, 300 quintaux. 120 fruits, de 10 à 12 fr. ; 110, de 12 à 14 fr. ; 100, 14 fr. ; 80, de 10 à 17 fr. ; 70, 22 fr. ; 65, de 25 à 26 fr. ; 60, de 28 à 30 fr., les 50 kilos.

Montaigu-de-Quercy (Tarn-et-Garonne), 16 septembre. — Apport, 3 500 quintaux. Baisse de 2 fr. sur les prix précédents. Tout a été vendu assez rapidement aux prix suivants : 50/4, de 36 à 38 fr. les 50 kilos ; 60/4, de 26 à 28 fr. ; 70/4, de 23 à 25 fr. ; 80/4, de 17 à 19 fr. ; 90/4, de 14 à 16 fr. ; 100/4, de 12 à 13 fr. ; 110/4, de 10 à 12 fr. ; menu fretin, de 5 à 8 fr.

Lauzun (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Notre foire, dite des prunes, a été contrariée par le mauvais temps ce qui, dans une certaine mesure, a nu à l'apport. Néanmoins, environ 2 000 quintaux ont été apportés sur notre marché et, vu le nombre de marchands et courtiers, tout a été rapidement vendu aux prix suivants : 50/54 fruits, au demi-kilo, de 34 à 36 francs ; 60/64, de 28 francs ; 70/74, de 22 à 24 francs ; 80/84, de 18 à 20 francs ; 90/94, de 14 à 16 francs ; 100/104, de 10 à 12 francs ; 110/114, de 8 à 9 francs ; menu fretin, de 4 à 5 francs.

Port-de-Penne (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Apport, 600 quintaux. Cours pratiqués : 50/4 fruits, 36 francs ; 60/4, 27 francs ; 70/4, 21 francs ; 80/4, 17 francs ; 90/4, 14 francs ; 100/4, 12 francs ; fretin, de 5 à 8 francs.

Langnac (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Apport, 800 quintaux environ, fruit de bonne qualité. Vente assez active, avec tendance à la baisse. Cours établis : 60/4 fruits, de 28 à 30 francs ; 70/4, 22 francs ; 80/4, 18 francs ; 90/4, de 12 à 14 francs ; 100/4, de 10 à 11 francs ; 110/4, francs ; fretin, de 5 à 7 francs, le tout les 50 kilos.

Granges (Lot-et-Garonne), 16 septembre. — Six cents quintaux d'excellent fruit apporté sur notre marché. Vente assez rapide avec baisse. Cours pratiqués : 60/4, 28 francs ; 70/4, 22 et 23 francs ; 80/4, 17 et 18 francs ; 90/4, 13 francs ; 100/4, 13 francs ; 110/4, 10 francs ; menu fretin, de 5 à 9 francs, le tout les 50 kilos.

Bulletin Financier

Le mouvement de reprise que nous constatons hier, se poursuit aujourd'hui sur l'ensemble de la cote. Nos 3 0/0 cependant, fait preuve de moins d'entrain et restaurationnaire à 98,27, ce qui, coupon de 75 c. détaché, correspond au cours de la précédente clôture.

Nos établissements de crédit sont très fermement tenus et en progrès ; la Banque de Paris vaut 1205 ; le Crédit Lyonnais 1158 ; le Crédit Foncier 710 ;

le Comptoir National 608 et la Société Générale 629.

Les actions de nos grandes C^{tes}, dont les recettes sont en plus value sur la période correspondante de 1903, sont recherchées et en nouvelle avance ; le Nord se traite à 1768 ; le Midi à 1165 ; l'Orléans à 1507 ; le Lyon à 1351.

Les rentes étrangères progressent de leur côté ; l'Extérieure passe de 88,22 à 88,55 ; l'Italienne à 104 ; le Portugais qui a fait 63,10 finit à 62,82 par suite de réalisations ; le Serbe est à 75,80.

Très bonne attitude des fonds Russes que nous laissons : le 4 0/0 Consolidé à 92,75 ; le 3 0/0 1891 à 76,20 ; le 3 0/0 1896 à 74,30 ; Le Turc cote 88,55 ; la Banque Ottomane 509.

Le Suez qui n'a pas dit son dernier mot, gagne encore 15 fr. à 4365.

Bibliographie

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : 4, rue de la Villière, Paris. Sommaire du 15 Septembre.

Dans le Chaco, Paul Walla. — Une Procession en Chine, G. Geiringer. — Le « Globe Trotter » à travers le Monde : Asie asiatiques ; Un descendant des croisés japonais ; Un nouveau genre de baromètre ; L'ancêtre de nos sous-marins, G. T. — Un Corsaire. Souvenirs des Pontons Anglais. (Illustrations de H. Rudeaux) (suites), Eugène Sée. — Les aventures, du capitaine Michel Trapeznikoff, B. de Zenzinoff. — Vers la liberté ! Récit d'aventures vécues (Illustrations de Tofani) (suite), E. Istivie. — Les mois timbrologiques (Août), G. F. — Curiosités naturelles : La tomate pomme de terre ; Les serres de la nature. — Les Carrières coloniales. — Gouvernement général de l'Algérie, G. F. — Les voyages de nos Lecteurs : Une araignée qui tue les serpents ; Six sauvetages par an ; Infirme mais ingénieux ; Chez les indigènes d'Australie. — Nos Concours : Concours N° 140 (Le chemin de fer inutile). Soixante prix. — Résultats du Concours N° 135 (Les cartes cachées). Lauréats. M. Sphinx. — L'Esperanto. Recueil de phrases usuelles. B^{on} de Manil.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1034, du 17 Septembre 1904.

Les ennemis des fourmis, par Henri Coupin. — La Fontestorbe, par Emille Belloc. — Une source de gaz inflammable dans la Haute-Savoie, par Omer Julien. — Four non oxydant pour rivets, par P. de M. — La population indienne au Canada, par T. Obalski. — Nouveaux objectifs photographiques, par Em. Touchet. — Académie des sciences : séance du 12 septembre 1904, par Ch. de Villedeuil. — Joujoux en noir, par Arthur Good.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Leçons de Musique VOCALE ET INSTRUMENTALE M. HUBERT FRANSSSEN PROFESSEUR DE MUSIQUE 33, RUE NATIONALE. — CAHORS

PRIX : 2 leçons par semaine 15 fr. par mois. 3 — — — 20 — 4 — — — 25 — 5 — — — 30 —

Leçons au Cachet : Leçon simple : 3 francs. Leçon d'ensemble : 5 francs.

Eviter les Contrefaçons CHOCOLAT MENIER Exiger le véritable Nom

MARCHÉ DE BORDEAUX

Espèces	Aménagés	Vendus	Prix extrême
Bœufs.....	209	61	70 à 78
Vaches.....	12	1	60 à 72
Moutons.....	685	183	85 à 98
Porcs.....	0	0	0

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Espèces	Aménagés	Vendus	Prix extrêmes	
			viande net	poide vif
Bœufs....	1.873	1.781	44 à 84	29 à 50
Vaches....	485	463	44 à 81	29 à 48
Taureaux..	227	211	39 à 69	26 à 44
Veaux....	1.927	1.214	70 à 110	30 à 48
Moutons... 13.679	12.523	83 à 112	51 à 69	
Porcs.....	5.197	5.197	60 à 70	41 à 49

Arrivages étrangers : 932 moutons africains.

Renouveau figurant dans les arrivages : 3.749 moutons, 150 bœufs, 20 taureaux.

Reserves vivantes aux abattoirs le 15 septembre : 572 gros bétail, 328 veaux, 1.856 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 338 gros bétail, 807 veaux, 5.307 moutons, 733 porcs.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt 98 25
Jouissance 1^{er} juil. 1904 tme 98 27
0/0 amor. Der. an. 1953. cpt 99 ..
3 Jouis. 16 juillet 1904. tme ..
Banque de France.....cpt 3785 ..

Action nom. Jouis. 27 juin tme ..
Banque de Paris.....cpt 1205 ..
500 fr. t. p. Jouis. juil. tme 1205 ..
Crédit Foncier.....cpt 710 ..
500 fr. t. p. Jouis. juil. tme 710 ..
Crédit Lyonnais.....cpt 1155 ..
500 fr. t. p. Jouis. 25 mars tme 1158 ..
Société générale. Jouis. av. cpt 629 ..
Est.....cpt 920 ..
500 fr. t. p. Jouis. mai. tme ..
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt 1352 ..
500 fr. t. p. Jouis. mai. tme 1351 ..
Midi.....cpt 1162 ..
500 fr. t. p. Jouis. juil. tme 1165 ..
Nord.....cpt 1770 ..
400 fr. t. p. Jouis. juil. tme 1768 ..
Orléans.....cpt 1510 ..
500 fr. t. p. Jouis. avril. tme 1507 ..
Ouest.....cpt 909 ..
500 fr. t. p. Jouis. avril. tme ..
Métropolit. 250 f. t. p. Jouis. tme 583 ..
Suez act. 500 f. t. p. J. juil. tme 4365 ..
s^{ic} civile.....juil. cpt ..
Proc. Thomson-Houston. J. tme 748 ..
Espagne extér. 4 0/0 juil. tme 85 35
Russie 4 0/0 1901.....juin cpt 94 25
— 3 0/0 1896..... août. cpt 74 30
Rio-Tinto..... Jouis. mai tme 1409 ..

MINES D'OR
Rand Mines..... 256 ..
Chartered..... 43 50
East Rand..... 202 ..

Cours de Paris
Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 23 75 à 23 25 ; oct. 23 50 à 23 25 ; nov.-déc. 23 75 à 24 25 ; 4 de nov. 24 25 à 24 25 ; 4 prem. 24 50 à 24 75. Circ. : 500. Liq. : 200.

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 30 75 à 31 25 ; oct. 31 75 à 3

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

ALLANT FAIRE LA VENDANGE DANS DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS VINICOLES PENDANT LA CAMPAGNE DE 1904.

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans situées dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements.

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne.

Pour bénéficier de cette réduction, les ouvriers vendangeurs devront voyager par groupe de cinq au moins à l'aller et au retour et effectuer sur le dit réseau un parcours de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres aller et retour).

Ils devront être porteurs d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange; sur la présentation de ce certificat, ils paieront place entière à l'aller et le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune et qu'il constate qu'ils ont été occupés aux travaux de la vendange.

Ils seront transportés dans les trains qui leur seront désignés par la Compagnie. A cet effet chaque groupe devra faire connaître au chef de la station de départ, la

veille avant 6 heures du soir, le nombre de vendangeurs le composant et leur destination; les bagages des bénéficiaires devront être présentés à l'enregistrement une heure au moins avant le départ de ce train.

Cette réduction sera accordée, pour l'aller, du 20 Août au 10 Octobre inclus; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de trente jours.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des BILLETS Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plozarnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimper (Pouldu), Concarneau (Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

Directeur: P. GARNAL

Pharmacien de 1^{re} Classe Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris, Ancien Pharmacien-adjoint de l'Assistance Publique de Paris

PHARMACIE SPÉCIALE

pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix

Prix les plus réduits

MAISON DE CONFIANCE

NOUS DONNONS

un Bidon d'Huile olive et fortes remises à toute personne voulant représenter SCHWALBE et C^o, Huiles, Salon (B.-d.-Rh.)

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique CAHORS, Bd Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

contre les Pellicules et la chute des Cheveux. — Résultat garanti. Prix: 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n^o 2: 2 fr.

AGENTS demandés pour

vendre à la campagne des produits indispensables aux cultivateurs et éleveurs. 15 fr. par jour à gagner toute l'année. Inutile d'écrire sans bonnes références. S'adresser à MM. Chauveau-Dixneuf et fils, à la Séguière, près Cholet (Maine-et-Loire).

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie. — Articles de Religion ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSE DE PRIX

L'ÉDUCATEUR

Revue d'éducation laïque et sociale

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE de

La Ligue Française de l'Enseignement

Pour recevoir un numéro spécimen, il suffit d'envoyer sa carte à l'Administrateur de l'Éducateur, 1, rue des Capucins, à Cahors.

FUILLON DU « Journal du Lot » 14

UNE VENGEANCE DE COMÉDIENNE

PAR Henri AUGU

Brick et corsaire

— Dame ! le sauveur est quelquefois entraîné et gêné dans ses mouvements par celui qu'il veut sauver.

— Ecoute, te dis-je.

— Parle.

— Les premiers mots que M. Henrick a prononcés en revenant à lui, je les ai entendus, moi.

— Que disait-il donc ?

— Ces mots avaient un sens effrayant.

— Explique-toi ?

— « Oh ! l'infâme ! s'écria-t-il, l'assassin ! »

— Le délie peut-être.

— Je te dis, moi, conclut Bob en secouant la tête, qu'il y a un mystère là-dessous.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

On entendit, en ce moment encore, un fort coup de canon.

— Ah ça ! fit Tony, ce maudit cotre nous en veut donc toujours.

— Soyez sans inquiétude, mes amis, prononça une voix.

C'était celle de Morton, qui redescendait du pont avec Richard.

— Les boulets que le corsaire nous envoie, continua sir Morton, tombent aux trois quarts du chemin.

— Ah ! c'est que le « Niagara » est un fin voilier, fit observer Tony.

— D'ailleurs, reprit l'ex-gouverneur, nous sommes entrés dans les eaux de New-York, et sans doute le corsaire n'osera pas commettre l'imprudence de nous poursuivre jusqu'à la côte de Long Island.

— Dont les forts auraient bien vite raison de lui, sans compter la présence des croiseurs du Nord, qui doivent veiller dans ces parages.

— Aussi n'ai-je pas craint de laisser ma fille sur le pont.

— Ces corsaires sont si audacieux, fit remarquer Richard.

— Non, non, il n'osera pas.

— En ce cas, reprit Bob, si Tony est de mon avis, nous irons à l'avant tendre quelque appât aux buveurs d'eau salée qui ont des nageoires pour rames et une queue pour gouvernail.

— Ah ! fit Richard en riant, tu n'oublies pas l'essentiel, toi, l'heure du déjeuner, à ce qu'il paraît.

— Mais, je crois, répliqua un peu sèchement le mari de Molly, que cette heure-là ne vous est pas indifférente non plus.

Et il grommela tout bas.

— Je peux lui répondre à celui-là ; ce n'est pas ma femme.

Comme il donnait son bras à Tony pour quitter la galerie, le bruit du canon redoubla.

— Oh ! les Sudistes, s'écria Bob. On voit bien qu'ils se battent pour leurs écus et leurs esclaves. Quel train d'enfer.

— C'est égal, reprit Richard, ce canon commence à m'inquiéter sérieusement. Si le corsaire gagnait sur nous.

— Et ma fille qui est sur le pont ! dit sir Morton alarmé.

— Remontons, conclut Richard.

Mais de nouveau le canon avait cessé.

— Ah ! enfin ! fit Morton. N'importe ! allons voir.

VI

Une visite inattendue

Comme sir Morton s'approchait de l'escalier, le capitaine parut à l'écoute.

— Eh bien, capitaine ? demanda sir Morton.

— Sauvés ! répondit le commandant du « Niagara » en descendant les marches. Je l'espère du moins.

— Qu'est-il arrivé de si heureux ?

— Un vapeur vient de se montrer au nord-ouest. Aussitôt le canon s'est tu et le corsaire a stoppé.

— Il a cargué ses voiles, intervint Tony, et il a bien fait.

— On dirait même, reprit le capitaine, qu'il manœuvrait à virer de bord.

— Enfin ! fit Richard avec joie en se frottant les mains.

— Je me suis empressé de venir annoncer cette bonne nouvelle à mes passagers.

— Merci, capitaine, dit Morton.

— Mais je remonte, pour m'assurer si le vapeur qui approche est bien un croiseur du Nord...

Je donnerais cent dollars pour que ce maudit cotre fût pris.

Il allait remonter sur le pont, lorsqu'il sonna un matelot en descendant vivement, porteur évidemment d'une nouvelle extraordinaire. Tous ses traits le témoignaient.

— Capitaine ! dit le matelot en ôtant son bonnet de laine.

— Qu'y a-t-il ? demanda l'officier.

— Capitaine, un canot vient de se détacher du corsaire et s'approche rapidement.

Le capitaine se montra inquiet.

— Voulez-vous tenter l'abordage ? s'écria-t-il.

Le fait est que l'équipage du « Niagara » était peu nombreux, et celui du corsaire devait se composer de gens

prêts à tout, armés de pied en cap.

Sir Morton, lui aussi avait frémi.

Mais le matelot s'empressa de compléter sa nouvelle pour rassurer un peu son monde.

— On ne voit dans le canot, dit-il, que deux rameurs et une femme qui agit un mouchoir blanc.

— Une femme ? s'écria-t-on surpris.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? reprit le capitaine en réfléchissant... Peut-être une ruse de guère, un piège ! Rien ne me surprendrait de la part de ces gens-là.

— C'est bien possible, grommela Bob. Ça s'est vu, n'est-ce pas Tony ?

Tony opinait du bonnet.

— Qu'on ne ralentisse pas notre marche ! commanda le capitaine. Un démon de navire comme ça est capable de tout.

— C'est que... reprit le matelot.

— Quoi ?

— Le dernier coup de canon a endommagé la vergue de notre grand mat de hune, et il a fallu carguer la voile.

— Ah ! le damné corsaire ! s'écria le capitaine... Je vais donner mes ordres.

Aussitôt il remonta l'escalier avec le matelot.

— Allons ! tout va bien, dit Bob après le départ du commandant.

— Vous croyez Bob ? interrogea sir Morton en s'arrêtant au moment où il allait suivre le capitaine sur le pont.

— Puisque le cotre a stoppé.

— C'est-à-dire qu'il s'est arrêté, ajouta Tony pour expliquer le mot « stopper ».

— Nous pouvons tranquillement, continua Bob, aller tendre la ligne aux buveurs d'eau salée... J'aime la pêche à la ligne, moi... On y fume tranquillement sa pipe.

Et le grand Bob en deux enjambées, était déjà dans le couloir.

— Je te suis, Bob, lui cria Tony en s'appuyant sur sa canne, pourvu que tu n'aies pas trop vite.

Bob comprit l'appel et revenant tout aussi lestement, offrit le bras à son matelot.

— Eh bien, vieux, lui dit-il. Eh bien ? est-ce que tu n'as pas ma vergue pour y attacher la trinquette (voile).

Et, comme ils étaient venus, les deux marins s'en allèrent. On eût dit un vieux lougre désemparé, remarquant un ponton encore plus délabré.

— Voilà de bonnes gens, mon ami, dit sir Morton à Richard en suivant les deux marins d'un regard mélancolique à qui je fais faire, bien malgré eux, le chemin de Charleston à New-York.

— C'est vrai ; mais qu'y faire ! répliqua Richard.

— Et cependant pas un mot de regret ni de reproche ne s'est encore échappé de leur bouche, eux qui laissent à bas tout ce qu'ils possèdent de bien-être.

(A suivre.)

(SERVICE D'ÉTÉ 1904)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos							
17	5 (1)	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	1126	1136	40	(3 ^e cl.)				
EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS	CAHORS. — dép....	6 55	7 28	12 40	7 14
PARIS (Aust.)... départ...	3 30 s.	10 31 m.	9 12 s.	11 14 s.	1 49	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	9 16 m.	6 5 m.	5 5 m.	Mercuès... dép....	6 10	7 50	1 3	7 14
LIMOGES... départ...	2 1	4 38	3 11	9 2	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	10 53	7 20	6 5 m.	Donelle (Arrêt)...	6 23	—	1 7	7 18
BRIVE... départ...	6 35	4 46	3 20	9 29	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	11 33	8 1	Parnac... dép....	6 30	8 9	1 14	7 26
Gignac-Cressensac... départ...	7 20	6 33	4 52	12 27	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13 s.	8 43	Luzech... dép....	6 36	8 20	1 20	7 32
SOULLAC... départ...	7 45	7 1	4 59	1 12	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52	Castelfranc... dép....	6 49	8 46	1 32	7 46
CAZOUILLÈS... départ...	7 53	—	—	1 47	—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4	Prayssac (Arrêt)...	6 52	—	1 35	7 49
Lamothe-Fénelon... départ...	8 9	—	—	2 7	—	—	6 42	9 21	10 30	—	12 42	9 12	Puy-l'Évêque... dép....	7 1	9 11	1 43	8 1
Nozac... départ...	8 19	—	—	2 10	—	—	6 52	—	10 36	5 57 m.	—	9 29	Duravel... dép....	7 8	9 25	1 50	8 8
GOURDON... départ...	8 31	8 8	6 2	2 17	—	—	7 5	—	—	6 11	—	9 41	Soturac-Touzac... dép....	7 16	9 37	1 58	8 16
Saint-Clair... départ...	8 40	—	—	2 18	—	—	7 10	—	—	6 25	—	9 54	Fumel... dép....	7 25	10 2	2 7	8 27
Dégagnac... départ...	8 51	—	—	2 34	—	—	7 33	—	—	6 41	—	10 7	LIBOS... dép....	7 31	10 9	2 13	8 33
Thédirac-Peyrilles... départ...	9 2	—	—	2 44	—	—	7 42	—	—	6 50	—	10 16	PARIS... dép....	11 16	—	4 14	8 23
Saint-Denis-Catus... départ...	9 13	—	—	2 58	—	—	7 52	—	—	6 59	—	10 25	De Libos à Cahors				
Espère... départ...	9 22	—	—	3 5	—	—	8 7	—	11 19	7 17	—	10 38	PARIS (Aust.)... départ...	8 5 s.	11 14	7 41 m.	
CAHORS... départ...	9 32	8 47	6 38	3 16	—	—	8 16	—	—	7 26	—	10 46	LIBOS... dép....	7 55	3 17	9 9	
Sept-Ponts... départ...	9 41	8 53	6 43	3 27	—	—	8 25	—	—	7 36	—	10 55	Fumel... dép....	8 1	3 24	9 15	
Cieurac... départ...	10 5	—	—	3 37	—	—	8 37	—	—	7 48	—	11 7	Soturac-Touzac... dép....	8 11	3 34	9 25	
Laubouze... départ...	10 12	—	—	3 47	—	—	8 38	—	—	7 50	—	11 8	Duravel... dép....	8 18	3 41	9 32	
CAZOUILLÈS... départ...	10 45	9 35	7 20	4 10</													